



DES FEMMES ARRETEES AU COURS DE L'AN 2024

Quatre femmes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 11 septembre 2024, tout près du marché local de Mabanda, 4 femmes commerçantes ambulantes ont été arrêtées par la police. Selon des témoins, elles sont accusées du commerce ambulante du carburant et ont été transférées au cachot du parquet de Makamba en date du 13 septembre 2024.

Ceux qui ont assisté à la scène disent que la police a voulu arrêter les personnes qui seraient la cible de ce commerce de carburant car ces femmes n'avaient pas de carburant. Certaines de ces femmes avaient des bouteilles vides en plastique alors les vrais commerçants ambulants de carburant travaillent en toute quiétude. Ils expliquent que plusieurs commerçants de ce produit le font au vu et au su de la police et l'administration. Ces derniers s'approvisionnent régulièrement auprès de ces commerçants et/ou travaillent ensemble. Depuis le début de la crise de la pénurie du carburant, certaines dames du chef-lieu de la commune Mabanda s'activent à s'approvisionner du carburant en Tanzanie qu'elles vendent à leurs tours sur le marché noir.

Une personne arrêtée suite à la non possession d'un récépissé en province Ruyigi

En date du 30 octobre 2024, Mireille Nkurunziza, résidant au quartier Sanzu, commune et province Ruyigi s'est rendue au marché de Ruyigi pour faire quelques achats comme d'habitude.

Selon des témoins oculaires, en arrivant à l'entrée du marché, elle a été arrêtée par des Imbonerakure pour présenter le récépissé mais elle n'était pas encore inscrite et avait un besoin urgent de se rendre au marché et a dû emprunter un récépissé à son camarade.

Elle est revenue quelques minutes après et a présenté ce document à ces Imbonerakure mais il y a un qui connaissait le vrai nom de cette fille. Ils ont découvert que ce document n'appartenait pas à cette fille.

Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure dont Désiré Nimubona, Eric Nizigiyimana et le surnommé Mangue qui étaient positionnés au marché du chef-lieu de la province Ruyigi ont

appelé le prénommé Gentil, commissaire provincial de police de Ruyigi et ce dernier est venu avec son véhicule pick up et a conduit la fille au cachot. Elle a été relâchée dans l'après-midi du même jour après avoir payé une amande.

Les mêmes sources ajoutent que ces Imbonarakurakure avaient bloqué toutes les entrées des marchés de la province Ruyigi et pour y avoir accès, la population devait présenter des récépissés comme preuve d'inscription.

Une journaliste arrêtée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 avril 2024 indique qu'en date du 13 avril 2024, au quartier Shikiro, commune et province Ngozi, Sandra Muhoza, correspondante du journal en ligne la Nova, mère de 3 enfants a été arrêtée par le prénommé Godefroid, responsable du SNR en province Ngozi.

Selon des sources sur place, la victime a été invitée par Marc Manirakiza, commerçant de Ngozi pour un reportage sur l'agriculture moderne. Selon les mêmes sources, elle a été d'abord détenue au bureau du SNR à Ngozi et conduite le lendemain à Bujumbura puis transférée à la prison centrale de Mpimba.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 28 mai 2024, vers 6 heures du matin, sur la colline Gikangaga, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Claudine Nshimirimana, membre du parti CNL, côté de l'Honorable Agathon Rwasa, petite sœur d'Aimé Magera, responsable du parti CNL dans les pays Européens, a été arrêtée chez elle par des policiers accompagnés des Imbonerakure. Selon Oscar Nahimana, son mari, des policiers lourdement armés épaulés par des Imbonerakure ont fait une fouille perquisition à son domicile et après, ils ont arrêté Claudine et elle a été accusée d'abriter un rebelle chez elle alors qu'aucun objet compromettant n'a été trouvé dans sa maison mais elle a été conduite par ces policiers accompagnés d'Imbonerakure au cachot du parquet de Kabezi. En date du 29 mai 2024, le matin, son mari Oscar Nahimana a été arrêté lui aussi. Il a reçu un coup de fil d'une personne inconnue l'invitant à venir récupérer sa convocation. Il a été ensuite arrêté par des policiers et incarcéré au cachot du poste de police de la zone Ruyaga, au chef-lieu de la commune Kanyosha. En date du 30 mai 2024, les deux ont été libérés mais Claudine a été libérée pendant la nuit.

Une fille arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 8 janvier 2024, vers 9 heures, au centre Buhiga, commune Buhiga, province Karuzi, la prénommée Chadia, âgée de 19 ans, originaire de la colline Mwoya, zone et commune Buhiga a été arrêtée et incarcérée par la police au cachot du poste de police de Buhiga. Selon des sources sur place, la victime s'est rendue elle-même à la police après que la police avait fait un mandat d'arrestation de son amant. La victime avait été engrossée par le prénommé Venuste, âgé de 19 ans, originaire de la colline Rweya, zone et commune Buhiga et la grossesse avait déjà 6 mois. Le père de la fille avait exigé une somme de 150.000 fbu plus un engagement de la part de la famille du garçon d'entretenir la fille enceinte. Après un mois, le père de la fille l'a renvoyée chez l'auteur

de la grossesse et les parents du garçon l'ont accueilli mais après deux semaines, le père de la fille a demandé aux parents du garçon de lui rendre sa fille et ces derniers lui ont refusé disant qu'il l'a envoyé par volonté et qu'ils ne peuvent pas la remettre. En date du 28 décembre 2023, le père de la fille s'est rendu chez le procureur pour se plaindre disant qu'il veut que sa fille retourne à la maison et qu'elle pourrait continuer ses études après avoir mis au monde et a reçu un mandat d'arrêt de la mère du garçon, Ndezwenayo. Quand la police voulait arrêter cette femme au marché de Buhiga, la population s'est opposée disant que ce n'est pas elle l'auteur de la grossesse. La famille du garçon a envoyé à la police cette fille enceinte en date du 8 janvier 2024 et on l'a incarcéré tout en cherchant comment attraper le jeune garçon mais la fille a refusé de dire où se trouve son mari.

Une femme arrêtée en commune Gisozi, province Mwaro

En date du 8 février 2024, sur la colline Butegana, commune Gisozi, province Mwaro, Amélie Ndayisaba, âgée de 50 ans est au cachot du commissariat provincial de Mwaro. Selon des sources sur place, elle a été arrêtée sur ordre du sous-commissaire chargé de la police judiciaire nommé Kiganahe sans être interrogée car il y a environ 3 semaines, Ndayisaba a été frappée par un groupe de 3 jeunes hommes dont un nommé Bukuru, jeune Imbonerakure sur cette colline. Selon les mêmes sources, Bukuru est de la famille où Ndayisaba est mariée. La victime a été frappée quand elle est venue empêcher ce groupe de jeunes garçons qui se disputaient avec des domestiques de Ntibayazi beau-frère de Ndayisaba parce qu'ils venaient voler des herbes fourragères qui s'y trouvaient. Les mêmes sources ajoutent que quand elle s'est rendue au bureau du commissariat provincial de police de Mwaro pour se plaindre, au lieu d'arrêter ses agresseurs, elle s'est vue arrêtée. Signalons que Bukuru est un ami d'Asman qui était Secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Gisozi, province Mwaro selon l'ancienne subdivision administrative du pays.

Sept personnes dont deux femmes arrêtées au chef-lieu de la province Rutana

En date du 12 février 2024, de 6 heures à 8 heures, au quartier Birongozi, au chef-lieu de la province Rutana, 7 personnes dont Longin Nibizi, responsable du parti CNL en commune Rutana, Egide Nimenya, Emmanuella Kankindi, Désiré Nkunuzimana, Edmond Niyonzima, Juste Gatore et Donathe Nsabimana, ont été arrêtées pendant une fouille et perquisition policière. Selon des sources sur place, elles ont été libérées moyennant le paiement d'une amende de 5000 fbu. Selon des sources sur place, la fouille visait des irréguliers en général et en particulier la vérification des cahiers de ménages. Parmi ces personnes, il y avait 2 femmes et une d'elle a été conduite au commissariat communal de police avec un enfant de moins d'une année. Selon les mêmes sources, ceux qui ne possédaient pas ce cahier de ménage devaient donner un pot-de-vin aux policiers pour ne pas être arrêté et ceux qui en manquaient ont été arrêtés et conduits au commissariat de police pour payer des amendes. Toutes les personnes arrêtées ont été libérées moyennant une amende de 5000 fbu chacune.

Quarante-deux personnes dont deux femmes membres du parti CNL arrêtés lors du congrès de son parti en province Ngozi

En date du 10 mars 2024, trois membres du parti CNL en commune Kayanza dont Cyriaque Hasubutima, président de la ligue des jeunes en commune Kayanza, Agnès Nibirantije, présidente

de la ligue des femmes en cette même commune et Goreth Nyandwi, présidente de la ligue des femmes en zone Kayanza ont été arrêtés en ville de Ngozi devant l'hôtel Oasis où le congrès des membres du parti CNL avait été tenu.

Selon Venant Barutwanayo, secrétaire communal du parti CNL dans la province de Kayanza a dit que ces victimes ont été arrêtées par des policiers et des Imbonerakure non encore identifiés et indique que jusqu'à présent ils ont été conduits dans un endroit non encore connu.

Crescent Bivugire, un autre membre du parti CNL en commune Kayanza a été arrêté vers 12 heures en ville de Kayanza en face de la boulangerie le pélican en face de l'endroit communément appelé " ancien parking" et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza mais celui-ci a été relaxé vers 14 heures. Trente-six autres membres du parti CNL du côté d'Agathon Rwasa en provenance de différentes provinces du pays qui se rendaient dans ce congrès en province Ngozi ont été arrêtés à Ngozi et conduits avec le Coaster qui les ont transportés au cachot du commissariat de police à Kayanza où ils ont été placés en garde à vue comme l'un d'eux l'a dit à notre source à Kayanza.

Signalons que le soir du 10 mars 2024, deux autres militants du parti CNL dont Aimable Nkunuzwami, président de la ligue des jeunes au niveau national et Honorable Donathile ont été arrêtés à Kayanza par Nshimirimana Pascal, commissaire provincial de Kayanza et sont gardés également à vue au cachot du commissariat de police à Kayanza.